



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE DU 23 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 23 Avril :

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires, qui se déroulent au siège du CNOSF, 1 avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Discours de la Présidente de la Fédération Française de Hockey

Isabelle Jouin, Présidente de la Fédération Française de Hockey, s'adresse aux participants de l'Assemblée Générale.
(Voir Annexe AG).

2. Actions et résultats 2021

2.1. Présentation du P.V. de Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2021.
Ces documents sont annexés au présent PV

2.2. Rapport Moral par le Secrétaire Général
Ce documents est annexé au présent PV

2.3. Rapport par la Direction Technique Nationale
Ce document est annexé au présent PV.

2.4. Rapport Financier par le Trésorier (comptes de l'exercice 2021)
Ce document est annexé au présent PV

2.5. Rapport du Commissaire aux Comptes
Ce document est annexé au présent PV

2.6. Présentation des tarifs et droits d'engagement
Ce document est annexé au présent PV

2.7. Présentation du budget prévisionnel 2022 ?
Ce document est annexé au présent PV

2.8. Présentation des modalités de vote, ouverture du scrutin de vote, présentation des résultats
Le PV de dépouillement est joint en annexe.

Résolution 1

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 juin 2021 .

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 415

Non :0

Abstention :0

Résolution adoptée

Résolution 2

Approbation du rapport moral 2021.

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 412

Non :0

Abstention :3

Résolution adoptée

Résolution 3

Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2021.

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 415

Non :0

Abstention :0

Résolution adoptée

Résolution 4

Approbation des tarifs des cotisations et droits d'engagement pour la saison 2022/2023.

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 327

Non :0

Abstention :88

Résolution adoptée

Résolution 5

Approbation du budget prévisionnel 2022.

Clubs représentés :68

Nombre de voix :415

Oui : 394

Non :0

Abstention : 21

Résolution adoptée

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

3.1. Modification des Statuts.

Ces documents sont annexés au présent PV.

3.2. Modification du Règlement intérieur.

Ces documents sont annexés au présent PV.

3.3. Ouverture du scrutin de vote, présentation des résultats

Le PV de dépouillement est joint en annexe.

Nombre de clubs à jour de leur affiliation : 133

Clubs représentés :68

Quorum :67

Nombre de voix des clubs à jour de leur affiliation : 603

Nombre de voix des clubs présents ou représentés :415

Quorum : 302

Pour délibérer, l'Assemblée doit se composer de la moitié au moins des membres en exercice, représentant au moins la moitié des voix.

Il est donc constaté que les 2 conditions de quorum sont remplies, et que l'Assemblée est en capacité de délibérer.

Résolution 1

Approbation de la modification des statuts

Oui : 415 voix / 415

Non :0

Abstention :0

Résolution adoptée à l'unanimité.

La double condition de majorité des 2/3 des membres présents ou représentés, représentant au moins 2/3 des voix est remplie.

La modification des statuts est validée.

Résolution 2

Approbation de la modification du Règlement intérieur

Oui : 415 voix / 415

Non :0

Abstention :0

Résolution adoptée à l'unanimité.


La double condition de majorité des 2/3 des membres présents ou représentés, représentant au moins 2/3 des voix est remplie.

La modification du Règlement Intérieur est validée.

Fait à Paris le 23 avril 2022

Isabelle Jouin

Présidente

Handwritten signature of Isabelle Jouin in black ink, written over a horizontal line.

Jean Michel Dutrieux

Secrétaire Général

Handwritten signature of Jean Michel Dutrieux in black ink, written over a horizontal line.